

Vœu EELV : Pour un aménagement durable du triangle de Gonesse

La région Ile-de-France, première écorégion, s'est engagée dans la transition sociale, économique et environnementale de son territoire pour atteindre un modèle francilien de développement durable articulé autour de trois axes : un maillage fin du territoire grâce à un réseau de transports centré sur les déplacements du quotidien, un rééquilibrage du développement économique régional permettant l'adéquation entre bassins de vie et bassin d'emploi, la préservation des espaces ouverts (agricoles, boisés ou naturels). Le projet de SDRIF actuellement en enquête publique porte ces ambitions en les articulant au travers de ses trois piliers fondateurs : « relier-structurer », « polariser-équilibrer », « préserver-valoriser ».

C'est à l'aune de ces grands objectifs qu'il convient aujourd'hui d'interroger les différents projets d'aménagement du Triangle de Gonesse.

Le Triangle de Gonesse en Plaine-de-France dans le Val-d'Oise, à mi-chemin entre Roissy et Paris, est l'espace agricole le plus proche de Paris. Territoire stratégique qui s'étend sur plus de 700 hectares, il fait aujourd'hui l'objet de toutes les attentions. L'aménagement de ce territoire impacte l'ensemble de la région Île-de-France et représente ainsi un formidable laboratoire pour préfigurer la ville de demain, articulant de manière équilibrée toutes les fonctions du territoire et offrant à ses habitants les réponses adaptées à leurs besoins quotidiens.

L'un des premiers impératifs à prendre en compte est ainsi le défi alimentaire francilien. Alors que l'Île-de-France importe plus de 90% des denrées alimentaires qui y sont consommées, moins de la moitié du territoire régional est aujourd'hui consacré à l'agriculture. Ce seuil symbolique, franchi au début de cette année va pourtant à l'encontre du vœu formulé par les Francilien/nes. Ces derniers souhaitent à 73% que les terres disponibles soient consacrées au maintien d'espaces naturels et au renforcement de l'agriculture de proximité¹. Les espaces agricoles, boisés ou naturels sont plus que jamais un élément central du développement du territoire francilien.

Le bassin de vie de Roissy représente également un enjeu considérable en matière de logement et de transports en commun. La concentration des emplois autour des aéroports et le manque de logements nécessitent de penser dès maintenant un rééquilibrage du territoire afin de limiter les besoins en déplacement. En densifiant la ville et en rapprochant le domicile du travail, on permettra un développement équilibré du bassin de vie de Roissy tout en améliorant les conditions de vie de ses habitants.

Ce rééquilibrage nécessaire s'inscrit d'ailleurs dans un contexte de multiplication des projets de transports en commun. Le Triangle de Gonesse est ainsi concerné par la station de métro automatique du Grand Paris, le bus à haut niveau de service (BHNS), le projet de barreau ferré, le barreau routier entre Le Thillay et Gonesse se reliant aux routes départementales et le prolongement du Boulevard Inter parisis (BIP). La multiplication des projets d'infrastructures pose nécessairement la question de

¹ « Ce que pensent les Franciliens », sondage Viavoice pour la Région Ile-de-France

leur adéquation avec les besoins de déplacements de proximité de la population, leur articulation les uns avec les autres et leur viabilité financière pour les collectivités et les opérateurs de transports.

Le Triangle de Gonesse suscite également de nombreux espoirs en matière de développement économique. Quels que soient les projets retenus, ils ne pourront faire l'impasse sur le potentiel économique lié à l'histoire et à l'identité agricole du Triangle. Ils devront également s'inscrire dans un tissu socio-économique existant et favoriser un développement durable et équilibré du bassin d'emplois, en lien avec les objectifs de la SRDEI.


Le projet Europa City, fortement médiatisé, interroge ces objectifs et nécessite un examen approfondi. Prévoyant 250 000 m² de commerces et restaurants, conçu pour accueillir entre 25 et 40 millions de visiteurs chaque année, ce projet d'immense centre commercial pose de toute évidence la question de son adéquation avec les besoins du territoire et de sa compatibilité avec les objectifs de transition écologique des territoires. Plusieurs associations et collectifs citoyens se sont faits le relai de ces interrogations.

Plus, ce projet interroge le modèle économique des grands centres commerciaux, qui se sont multipliés ces dernières années en Ile-de-France, avec un résultat discutable en terme de pérennité et de qualité des emplois créés ou déplacés. L'est du Val-d'Oise et les communes voisines de Seine-Saint-Denis sont ainsi déjà équipés en centres commerciaux et autres équipements de loisirs marchands, notamment le « Plein Air » au Blanc-Mesnil, « Le Millénaire » à Aubervilliers et le « O'Parinor » à Aulnay-sous-Bois.

Caractérisé par une forte transversalité des enjeux qui le traversent, le Triangle de Gonesse doit faire l'objet d'une attention particulière du Conseil régional, garant de l'égalité et d'un aménagement équilibré de ses territoires.

En ce sens, le Conseil régional :

- Se prononce pour un aménagement durable du Triangle de Gonesse, respectueux de son histoire et de son potentiel agricole et en phase avec les besoins des habitants de son bassin de vie et de l'Île-de-France.
- Interroge le STIF et ses opérateurs sur l'articulation et le financement des divers projets de transports annoncés sur le Triangle de Gonesse.
- Interroge ses organismes extérieurs compétents sur la situation actuelle du tissu économique et social de la Plaine de France et son évolution, et sur l'impact en matière d'emplois durables et non délocalisables des différents projets d'aménagement prévus sur le Triangle de Gonesse et ses alentours.
- Organisera une concertation avec tous les acteurs concernés par l'avenir du Triangle de Gonesse.



Motnir SATOURI